

Les incohérences de sœur Carol Keehan présidente de la Catholic Health Association

Author : Rédaction RC

Categories : [Dissidents, contestataires et francs hérétiques](#)

Date : 11 janvier 2011

Je ne regrette pas de suivre quelques dossiers américains au jour le jour, même si cela est fastidieux. Cet effort me permet, parfois, de relever quelques incohérences révélatrices. En voici un nouvel exemple.

J'ai abondamment parlé ici de l'attitude de sœur **Carol Keehan**, la présidente de la **Catholic Health Association (CHA)**. Pour ceux qui auraient manqué quelques épisodes du feuilleton, je rappellerai que la religieuse avait pris fait et cause pour le soutien à l'**ObamaCare**, un soutien qui désavouait la position arrêtée par la Conférence épiscopale américaine, et en prenait le contre-pied. Cette dernière mettait en garde contre une potentialité de cette loi : celle de permettre le remboursement de l'avortement avec l'argent des impôts. Sœur **Keehan** avait péremptoirement affirmé que ce risque était absent de la loi. On se souviendra encore que lors des derniers jours de discussion de la loi, le député Démocrate – catholique et supposé pro-vie – **Bart Stupak** voulait faire voter à la Chambre des Représentants un amendement qui, globalement, aurait fait entrer dans l'**ObamaCare** la substance de l'amendement **Hyde** – habituellement repris dans chaque vote de la ligne budgétaire du ministère de la Santé par le Congrès, et qui interdisait tout financement de l'avortement sur fonds publics. L'épiscopat américain avait soutenu l'amendement **Stupak**, mais le député finit par passer un compromis avec **Obama** : le retrait de son amendement en échange d'un décret présidentiel en reprenant la substance. Un vrai marché de dupe, car un décret présidentiel ne peut rien imposer qui ne soit dans une loi. L'**ObamaCare** fut voté sans l'amendement par la Chambre puis par le Sénat, évidemment, sans rien qui prémunisse contre la possibilité de remboursement de l'avortement avec l'argent des impôts. Obama put promulguer sa loi et offrit, avec l'expression de sa gratitude, un des stylos qui avait servi à la signer à sœur **Keehan** (*photo*)... À l'époque, le cardinal **Francis George**, archevêque de Chicago et président de la Conférence épiscopale avait stigmatisé la « *blessure* » que sœur **Keehan** et sa **CHA** avaient infligée à l'Église. Dans l'édition en ligne du très dissident hebdomadaire **National Catholic Reporter (NCR)** du 7 janvier dernier, j'ai pris connaissance d'un long entretien accordé par le cardinal **George** au journaliste **John Allen**. **John Allen** est un journaliste plutôt talentueux qui travaille pour un hebdomadaire exécration. C'est son affaire, mais la mienne n'est pas là. Le cardinal **George**, qui n'est plus président de la Conférence épiscopale depuis novembre dernier, revient sur l'**ObamaCare** et sur l'attitude de la **CHA**. Il s'y félicite que « *les conversations avec la Catholic Healthcare Association progressent de manière plutôt bonne. La question désormais est de savoir si nous allons pouvoir conjointement approuver et demander au Congrès d'approuver l'amendement Pitts-Lipinski qui pourrait réintroduire l'Amendement Hyde dans la loi, dans une rédaction que le Sénat avait explicitement abandonnée.* »

On ne peut que se féliciter de ces colloques entre l'épiscopat américain et la **CHA**. Si l'objectif,

comme l'espère le cardinal **George**, est « *de restaurer les relations qui devraient exister entre les évêques et cette association* », alors ces colloques sont les bienvenus. Toutefois, ajoute le cardinal, un signe de cette restauration serait pour la **CHA** « *de s'unir aux évêques en soutenant le projet de loi **Pitts-Lipinski*** ». Visiblement, au moment où l'entretien s'est déroulé, le cardinal **George** n'en avait pas l'assurance. Mais, dans une « note » entre crochets, **Allen** donne des précisions qui ne sont pas sans intérêt... :

- « Dans une allocution du début novembre à **Illinois Catholic Hospital Association**, sœur **Carol Keehan**, présidente de la **Catholic Health Association**, a déclaré que son association soutenait le projet de loi **Pitts-Lipinski**. **Keehan** a déclaré à **NCR** que son association travaillait avec la Commission pro-vie de la Conférence épiscopale sur son libellé et d'autres sujets ».

On aura remarqué l'incohérence de sœur **Keehan** :

- 1. Elle a nié que l'**ObamaCare** contenait la possibilité légale de permettre le remboursement de l'avortement avec l'argent des impôts, elle n'a pas dès lors vu l'intérêt d'un amendement du type de celui de **Bart Stupak**, et a appelé sans réserve le Congrès à voter l'**ObamaCare** en l'état.
- 2. Elle soutiendrait désormais, selon **Allen**, le projet de loi **Pitts-Lipinski** qui vise à amender l'**ObamaCare** en y ajoutant une disposition substantiellement identique à celle de l'amendement **Stupak**, ce qui laisserait entendre que sœur **Keehan** estime que, en l'état, l'**ObamaCare** permet le remboursement de l'avortement avec l'argent des impôts...

Avouons qu'une clarification s'impose...